



Saint Martin aux Bois 60
"...la plus belle lanterne
de mon royaume."
Henri IV

Agenda

Prenez note 

- **Mercredi 10 Janvier 18**
Ramassage des sapins
- **Vendredi 19 janvier 18** :
Cérémonie des vœux

INFORMATIONS PRATIQUES :

Permanences de la Mairie :

Lundi et vendredi de
14 h 00 à 18 h 00

Jeu de 9 h 00 à 12 h 00

03.44.51.03.55

saint-martin60@wanadoo.fr

<http://www.mairie-saint-martin-aux-bois.fr>

Permanence du Maire :

Le vendredi à partir de
18 h 00.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi et vendredi de
17h00 à 18h30.

Restaurant de l'Abbaye :

Restaurant, traiteur, réceptions

Ouvert tous les midis

Et le soir : vendredi, samedi

Contacteur Mr HAUTECLOCHE

Christian

03.44.50.61.24 ou

06.98.51.09.16.

TADAM Service de transport collectif

0810 60 00 60 ou

www.oise-mobilité.fr

FLASH INFO

1^{er} Trimestre 2018.



Alain LEBRUN

Maire

Les membres du Conseil Municipal

***Sont heureux de vous inviter à la
cérémonie des vœux qui aura lieu le :***

VENDREDI 19 JANVIER 2018

A PARTIR DE 18h45

A LA SALLE COMMUNALE

Venez nombreux

***Nous profiterons de ce moment de convivialité
pour échanger et partager le verre de l'amitié.***

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 25 décembre
17 au 2 janvier 18 inclus.**

En cas de besoin vous pourrez contacter Mr LEBRUN
Alain 06.82.71.87.60, Mme SALLA Marie-Flavie
06.18.91.36.15, Mr THIOU Bernard 03.44.51.31.90.

ETAT CIVIL



Aurore LINARD le 14 décembre 17

EN CAS D'URGENCES

- **POMPIERS DE Maignelay** le 03.44.51.54.30 ou 18, **S.A.M.U.** le 15
- **GENDARMERIE DE Maignelay** le 03.44.51.55.17 ou 17
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h** le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : 3237 (0.34€/mn depuis un fixe).

REMERCIEMENTS

Soirée Moules Frites :

Le Comité des Fêtes a organisé le 18 novembre dernier une soirée Moules/Frites. Les convives ont pu passer une bonne soirée autour d'un repas et accompagné de musique. Merci aux bénévoles pour leur engagement et leurs disponibilités.

Arbre de Noël :

Le 09 décembre s'est tenu l'arbre de Noël à la salle communale. Le spectacle de magie sous la baguette de Jean Lou a été très apprécié par les enfants et les adultes.

Le père Noël est venu effectuer la distribution des jouets aux enfants. Cette belle journée s'est conclue par un goûter.

Merci aux bénévoles pour leur implication afin d'assurer le succès de cette initiative. Les jouets non retirés seront disponibles en mairie jusqu'au 12 janvier 18 inclus.

INFORMATIONS

Nouvelle organisation du centre des impôts de CLERMONT DE L'OISE :

La direction générale des finances publiques met progressivement en place l'accueil des particuliers sur rendez vous à compter du 1 février 18.

Pour prendre rendez vous :

- En se connectant via votre compte fiscal (sur impots.gouv.fr) et prendre RDV directement sur le site en fonction des jours et heures disponibles ;
- En appelant le 0 811 36 36 00 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 00)
- En se rendant au centre des finances publiques de Clermont du lundi au vendredi de 8h45 /12h15 et de 13h30/16h00 (Fermé le mercredi) ;

RECRUTEMENT Par voie contractuelle de travailleurs handicapés

Vous avez un handicap reconnu par la CDAPH ou la COTOREP et vous désirez intégrer la Direction générale des Finances publiques.

Vous pouvez vous inscrire (sous condition de diplôme) à la sélection sur dossier et entretien pour des emplois d'inspecteur, de contrôleur ou d'agent administratif des Finances publiques dans les départements suivants :

- **19 inspecteurs des Finances publiques**
- **19 contrôleurs des Finances publiques**
- **133 agents administratifs des Finances publiques**

Pour tous renseignements et **retrait d'un dossier de candidature**, consultez le site : www.economie.gouv.fr recrutement recrutement sans concours recrutement travailleurs handicapés - En savoir plus et consulter les offres DGFIP – avis de recrutement de travailleurs handicapés par la voie contractuelle au titre de l'année 2018 ou contactez le correspondant suivant :

Pour compléter les coordonnées, cliquer à gauche à l'extérieur du cadre pour faire apparaître le curseur dans le paragraphe à modifier

Direction départementale des Finances Publiques de l'Oise

Mme Séverine TAHRAT

2 Rue Molière

60021 BEAUVAIS CEDEX

tel : 0344063543

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES:

Pour celles et ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, ils peuvent le faire avant le 31 décembre 17 soit

- ❖ En mairie aux heures d'ouverture du secrétariat
- ❖ Sur internet, sur le site : www.service-public.fr

RECENSEMENT:

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire. Se présenter au secrétariat de la mairie avec le Livret de Famille.

Nouveaux horaires de la poste de Maignelay et de Tricot :

Maignelay : Lundi au vendredi 9h00-12h00/14h00-17h00, SAMEDI 9H00-12H00, fermé le mercredi

Tricot : Mercredi et vendredi 9h00-12h00/14h00-17h00, le jeudi 9h00-12h30/14h30-18h00, fermée le mardi et le samedi.

Le Centre Communal d'Aides Sociales (CCAS) VOUS INFORME:

Le CCAS vous informe des différents dispositifs existants pour vous accompagner :

- ✓ Aides* pour les enfants participants au CLSH
- ✓ Aides* aux jeunes participants au club ados
- ✓ Aides* aux permis de conduire
- ✓ Aides* aux collégiens participant à un voyage à l'étranger.

*sous certaines conditions

Nous vous rappelons que le tarif du Centre de loisirs, du périscolaire de Maignelay Montigny appliqué aux enfants de St Martin est identique à celui appliqué aux enfants de Maignelay Montigny.

CAMPAGNE POUR LA STÉRILISATION DES CHATS

Une campagne de stérilisation de chats errants est relativement simple à mettre en place à condition que les habitants bénévoles qui sont sur le terrain soient motivés et communiquent bien entre eux.

Vous avez constaté que des chats errants vivent dans votre quartier.

Des habitants les nourrissent, ils ont des abris pour se protéger du froid, mais ils se reproduisent de façon alarmante, ce qui occasionne des nuisances et des souffrances animales.

Une chatte peut avoir jusqu'à quatre portées par an, et plus de huit petits à chaque fois. L'animal peut plus facilement partir en vadrouille et se retrouver en gestation. Les chances sont moins élevées chez une chienne. C'est pourquoi il est important d'en tenir compte et de procéder à une stérilisation si besoin. La stérilisation est de moins en moins ancrée dans nos mœurs. Les gens ne la trouvent pas toujours nécessaire et ne souhaitent pas déboursier de l'argent pour ça. Pourtant, il existe des solutions pour les propriétaires ayant peu de moyens. Adhérer à une association, (environ 22 €) et bénéficier d'un prix pour la stérilisation de nos compagnons, (la moitié du prix) environ 30 € pour un mâle et 60 € pour une femelle, et le propriétaire a la possibilité de payer en plusieurs fois.

Les gens qui souhaitent avoir un animal doivent avoir conscience qu'ils s'engagent pour 10, 15 ou 20 ans. Un animal, c'est une lourde responsabilité, une décision importante qu'on ne peut pas prendre sur un coup de tête. Pour que ces abandons diminuent, il est primordial de sensibiliser les gens sur l'importance de la stérilisation.

C'est pourquoi j'ai décidé de réagir, j'ai adhéré à une association « Animaux sans toit », afin de stopper la prolifération de ces chats abandonnés. Depuis un mois, je dépose des trappes, j'ai attrapé 7 chatons que j'ai ramené à l'association, qui a son tour leur a trouvé une famille. En priorité je voudrais attrapper les chatons de cette façon, on peut encore réussir à les faire adopter. Quand ils auront 4 mois se sera trop tard.

Puis je vais attrapper les adultes, les faire stériliser et bien sûr je n'aurai pas d'autres choix que de les ramener là où je les ai trouvés. En effet, ce sont des adultes, il est trop tard pour les apprivoiser. Mais en commençant la stérilisation, ils seront déjà plus calmes, et ne se reproduiront plus.

Si des personnes sont prêtes à m'aider pour poser des trappes, et me laisser l'accès à leur jardin, ils sont les bienvenus dans cette campagne. Pour financer, j'ai choisi de mettre mes indemnités de 1ère adjointe tous les mois à disposition.

Un arrêté Municipal est en place pour l'abandon des chats, nous devons le respecter, car dès que les chats seront stérilisés, toute prolifération cessera.

J'espère sensibiliser les habitants avec cette campagne, ne laissez plus vos chats errants car je ne voudrais pas les attraper par erreur. Vous pouvez me contacter par téléphone au 06 18 91 36 15 Mme Salla Marie-Flavie.

Cette campagne n'apportera que du positif, aussi bien pour vous que pour les chats abandonnés. Merci d'avance pour vos participations.

Marie-Flavie SALLA